

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3526 - Lundi 02 Décembre 2019 - Prix : 200 Fc

NOUVEAUX TARIFS DE COMORES TÉLÉCOM

"Les nouveaux tarifs de Comores Télécom, une aberration"



POLITIQUE

**Une vingtaine de manifestantes
pacifiques arrêtées par la gendarmerie**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 01 au 05 Décembre 2019**

Lever du soleil:
05h 31mn
Coucher du soleil:
18h 19mn

Fadjr : 04h 17mn
Dhouhr : 11h 59mn
Ansr : 15h 32mn
Maghrib: 18h 22mn
Incha: 19h 34mn



CONFÉRENCE DES PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT DES COMORES

Jacqueline Bassa-Mazzoni : "Nous nous engageons à décaisser 150 millions d'euros et à accompagner les Comores dans leur développement"

Décontractée, l'ambassadrice de France en Union des Comores, Jacqueline Bassa-Mazzoni nous reçoit dans son bureau. La diplomate nous donne la position de la France, pays hôte de la conférence des partenaires pour le développement des Comores. Elle affirme que la volonté de son pays est d'attirer le plus de partenaires possibles en faveur du développement des Îles de la Lune et au bénéfice du peuple comorien. Interview.

Question : Paris accueille les 2 et 3 décembre la conférence des partenaires pour les Comores. Pourquoi la France s'est-elle engagée derrière la partie comorienne dans cette initiative ?

Jacqueline Bassa-Mazzoni : Il y a eu la visite du Président Azali en France en juillet 2019 et c'est à cette occasion-là qu'a été signé le document cadre de partenariat (DCP) qui renouvelle le partenariat avec les Comores, avec une nouvelle dynamique. Et, à cette occasion, le Président Macron a accepté de parrainer la conférence des bailleurs. La France s'apprête à contribuer au projet de développement des Comores à hauteur de 150 millions d'euros sur trois ans, ce qui lui donnait une certaine légitimité à être le pays-hôte. Elle souhaitait aussi, par ce geste, encourager les autres partenaires – bailleurs et secteur privé – à faire de même. C'est une conférence soutenue aussi par la Banque Mondiale ainsi que par le PNUD. Il faut également rappeler que la contribution de la France à travers le PDFC a été multipliée par 10 par rapport aux années précédentes.

Question : Le Président Macron s'est-il porté volontaire à

accompagner cette conférence...

J.B-M. : Le président Macron a accepté à la demande du Président Azali. Les bailleurs et le secteur privé ont été sollicités pour contribuer à aider les Comores à sortir des difficultés et l'accompagner sur la voie du développement et renforcer le bien-être de sa population dans les trois îles. La France, avec des partenaires comme la Banque mondiale et le Pnud, se place dans cette logique. Les Comores ont vraiment besoin de partenaires pour les accompagner, accompagner les projets qui peuvent aider les Comores à avancer, la population à trouver du travail, à se soigner... et je sais que beaucoup de secteurs sont à revoir car ils sont porteurs d'avenir, l'environnement, le tourisme, l'écotourisme, l'énergie, les infrastructures... tout ce qui manque actuellement pour accompagner les Comores sur la voie du développement.

Question : Les défis sont immenses car tous les secteurs sont à revoir et le gouvernement comorien espère mobiliser jusqu'à 6 milliards d'Euros pour projeter une croissance économique de 7,5% à partir de 2021 sur 12 grands projets. Quelle sera la part de la France ?

J.B-M. : Nous nous engageons à hauteur de 150 millions d'Euros à travers le PDFC, auquel s'ajoutent 3 millions d'aide budgétaire directe, d'autres projets qui ne sont pas inscrits dans le programme DCP et qui s'élève à peu près à 6 ou 7 millions, des engagements de l'AFD qui sont en cours, donc si on met bout à bout toutes ces aides, c'est beaucoup. Il faut aussi prendre en compte la capacité du pays à absorber ces aides et à les pérenniser, et en ce sens

l'engagement d'autres partenaires est indispensable sur le long terme, pour que les projets prioritaires dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la formation et de l'insertion professionnelle des jeunes soient une réussite.

Tout cela est fondamental pour que les jeunes puissent être formés et être en mesure de répondre aux besoins économiques du pays. Il y aura une main d'œuvre qualifiée comorienne sur place. Il y a un décalage à combler notamment dans le secteur de l'agriculture. Il faut faire en sorte aussi que les jeunes entrepreneurs puissent émerger et trouver un soutien auprès des banques. L'aide au management de projet sera un volet essentiel de ces formations.

Question : La France doute de la politique de l'émergence de l'Union des Comores ?

J.B-M. : Ce n'est pas que la France doute, elle ne doute de rien et ne fait pas d'ingérence dans les affaires internes des Comores. Force est simplement de constater aujourd'hui un écart de développement important avec Mayotte, et ce bien que Mayotte soit elle aussi confrontée à des problèmes et que la situation n'y est pas facile non plus. La conséquence, c'est que l'attractivité qu'exerce Mayotte sur les Comoriens les entraîne à risquer leur vie en mer soit pour aller trouver du boulot, se faire soigner ou faire éduquer ses enfants. Or la solution, ce n'est pas de se rendre là-bas mais d'aider votre pays à régler cet écart de développement. Et pour régler cet écart, il y a des secteurs prioritaires sur lesquels nous devons intervenir pour soutenir les Comores. Je pense que c'est une dynamique à mettre en avant car nous sommes là, nous sommes des parte-



naires, avec l'ensemble du peuple comorien.

Question : Quelle stratégie la France doit proposer aux Comores ne serait-ce que dans l'insertion professionnelle des jeunes ?

J.B-M. : La formation et l'insertion professionnelle sont fondamentales. Nous avons un projet, et nous avons même proposé au Président Azali, de dupliquer le service militaire adapté sur le même modèle que dans les départements et territoires d'Outre Mer pour les jeunes en difficulté. Nous pensons que ce système serait adapté aux Comores. Il s'appellerait le service civil d'aide à l'insertion et il serait adapté aux besoins de l'économie comorienne. C'est un projet à deux volets qui va coûter à peu près 20 millions d'Euros. Nous allons commencer par un projet-pilote. L'idée centrale du SCAI, c'est d'accompagner les jeunes dans le savoir-être, le savoir-faire et le savoir se prendre en main. Pour ce premier projet-pilote, nous allons commencer avec 150 jeunes mais, en pleine vitesse de croisière, c'est jusqu'à 3000 jeunes qui seront formés chaque année à des métiers en correspondance avec les besoins de l'économie comorienne. Cette formation socio-professionnelle est l'un des projets phares du PDFC (Programme de Développement France-Comores) et s'étale sur trois ans. Mais après les Comores doivent se l'approprier parce qu'au fil du temps il faudra assurer la formation des générations à venir.

Question : Cette conférence serait la troisième qu'organisent les Comores pour son développement. Est-ce que la France croit vraiment à sa réussite ?

J.B-M. : Les Comores ont fait un choix. Aucun peuple, à terme, n'accepte de vivre, disons dans un contexte où il y a peu d'espoir d'avenir. Dans ce cas, la seule solution est

la voie du développement. Il faut se fixer des objectifs et se donner les moyens de les atteindre. Et je sais que personne ne peut se lancer dans un projet, sans y croire. Je sais que les projets élaborés sont ambitieux et touchent à des secteurs essentiels tels que le tourisme, l'écotourisme, qui respectera l'environnement magnifique et fragile de ce beau pays que sont les Comores et pourra représenter une source de revenus importants. J'espère aussi que la CPAD remportera un grand succès et sera capable de convaincre les investisseurs à venir aux Comores, plus nombreux.

Question : Y'aura-t-il des investisseurs sans justice fiable ?

J.B-M. : Tout va ensemble et je dis non. Nous avons obtenu un fonds, le FSPI, géré par le service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade d'1 millions d'Euros, au bénéfice du secteur de la justice. Il est absolument nécessaire de renforcer la gouvernance, de former les magistrats, de lutter contre la corruption, de former des magistrats pour les tribunaux de commerce pour que tout investisseur puisse trouver un environnement favorable aux affaires. Et nous allons travailler pour vous accompagner dans ce secteur.

Question : Qu'en est-il de l'éducation ?

J.B-M. : J'estime qu'il nous faut redonner au français sa place de choix, car c'est aussi une langue du développement et des affaires. Nous allons contribuer au renforcement des lycées d'excellence. Il est aussi nécessaire de mettre en place une scolarité plurielle, avec des cursus différents, allant des études universitaires aux études techniques et à l'apprentissage. Il faut présenter une palette de formations à la jeunesse comorienne.

Propos recueillis par A.O Yazid et Oustadh Padre

Salama

VOUS AUSSI, ADHÉREZ GRATUITEMENT À NOTRE PROGRAMME DE FIDÉLITÉ

ET PROFITEZ D'AVANTAGES EXCLUSIFS !
(excédents bagages, billets gratuits, cadeaux, etc.)



INSCRIPTION EN 2 MINS
CARTE SOUS 48H

MAR 1611

MARIAMA MOHAMED
Y618 000 000 034 EXP 05/20

AB Aviation

Plus d'infos dans la rubrique "Salama" sur www.flyabaviation.com

AB Aviation

NOUVEAUX TARIFS DE COMORES TÉLÉCOM

"Les nouveaux tarifs de Comores Télécom, une aberration"

Suite à la décision de l'ANRTIC portant sur l'encadrement des tarifs, la société Comores Télécom vient de dévoiler ses nouvelles offres. Pour 10 000 FC, le consommateur aura droit à 3h d'appel de Huri vers Huri, 4,5 Go de Data et 25 min vers Telma. Des tarifs qui sont vivement contestés par l'ensemble de la population.

La société Comores Télécom vient de dévoiler ses nouvelles offres. Et c'est loin de plaire aux consommateurs qui parlent d'une « aberration ». Après trois belles années à bénéficier de ses offres alléchantes, les clients de

Comores Télécom vont devoir les oublier et faire un bond en arrière. Pour 10 000 FC, le consommateur aura droit à 3h d'appel de Huri vers Huri, 4,5 Go de Data et 25 min vers Telma, contre 15h d'appel, 8 Go et 1h30 pour Telma auparavant. Pour 5000 FC, on a droit à 2h d'appel, 2 Go et 10 min vers Telma contre 10h d'appel, 4 Go et 60 min vers Telma. Pour les offres spécial Data, le consommateur aura droit à 8 Go pour 10 000 Fc contre 20 Go auparavant. Pour 5000 FC, on aura droit à 4 Go.

Face aux nouveaux tarifs de Comores Télécom, le président de l'Association Comorienne des Consommateurs des TIC (ACTIC)

parle des tarifs de la honte et de la mort de Comores Telecom. « Comme prévu, Comores Telecom a publié ses nouveaux tarifs. Ils sont ahurissants. On croit revenir au temps du monopole. Et pourtant le consommateur jusqu'à preuve de contraire, a le choix, avance Hamidou Mhoma. Dans certains segments comme les coupons de 5000 francs, le prix de la voix a été augmenté de 80% (2 h contre 10h), une aberration. Et le prix de la data a connu également une hausse de 50% (2 go contre 4 go auparavant). Où est l'équité Monsieur le Directeur de l'ANRTIC lorsque vous imposez des prix similaires à la population. Le fameux rapport

que vous citez souvent n'a jamais préconisé une augmentation de tarifs ».

Il ajoute que : « Aux consommateurs, vous êtes des êtres doués d'intelligence. Vous n'êtes pas des moutons. Indignons-nous. Comores Telecom doit apprendre à écouter aussi ses clients. Il semblerait que cette décision est temporaire. Apprenons à Comores Télécom à tirer les leçons de ses décisions ».

Dans les réseaux sociaux, les

consommateurs commencent à réagir. Les uns parlent d'une aberration et les autres s'interrogent sur cette politique commerciale qui consiste à sauver la boîte tout en augmentant les prix. Premier impact de la décision de l'ANRTIC, les clients de Comores Télécom commencent à mettre de côté leurs puces Huri et afficher Telma. Et partout on lit ce slogan « Qui pour nous sauver » !

MY

POLITIQUE

Une vingtaine de manifestantes pacifiques arrêtées par la gendarmerie

Parties du restaurant Le Cœlacanthe, des centaines de femmes ont battu le pavé jusqu'à la Place de l'Indépendance. Ici, ils ont observé un sit-in. Elles ont à peine terminé la récitation de quelques versets du Coran que les gendarmes les ont contraint à partir. Le journaliste de « Facebook FM » Oubeidillah Mchangama, est également arrêté.

L'opposition reprend-elle du poil de la bête ? Après la vague de répression systématique et de toute forme de manifestation contre le pouvoir, des femmes qui s'identifient à l'opposition ont réussi à descendre dans la rue samedi 30 novembre pour contester le régime en place. Elles avaient d'abord tenu une réunion de sensibilisation au restaurant Le Cœlacanthe avant de prendre leur courage à deux mains et battre le pavé. « Quand le coq n'est pas là, c'est la poule qui chante », a lancé Mma Barouf lors de la réunion. Cette dame originaire de la région de Dimani fait allusion aux arrestations massives des hommes politiques en général. « Ils sont tous mis en prison. Et maintenant, le moment est venu pour la femme de s'indigner et affronter Azali. Femmes, levez-vous et dites non à la dictature ! ».

Effectivement elles ont retroussé les manches. Toutes ont quitté la salle et emprunté la route, pancartes à la main, en direction de Volo-Volo. Sur ces pancartes on pouvait lire entre autres : « Azali n'est pas mon président », tandis que dans la salle où était tenue la réunion, une imposante banderole collée au mur : « Non à la conférence des partenaires » de Paris. Elles étaient plusieurs centaines et devaient s'arrêter au marché principal de Moroni. Mais arrivées à ce lieu où des vendeuses



Manifestation des femmes contre le pouvoir.

se sont jointes au mouvement, l'excitation gagna certaines d'entre elles qui ont continué la manifestation, tandis que d'autres, probablement venues du Nord de l'île, avaient rebroussé chemin.

La foule, quelque peu effritée mais animée d'une fougue révoltée, continue vers la Place de l'Indépendance. Durant tout ce trajet qui a duré une bonne quarantaine de minutes, La Gazette n'a constaté la moindre présence des forces de l'ordre. Les manifestantes sont arrivées à bon port. Elles se sont assises, ont entamé la récitation de quelques versets du Coran. A peine elles ont terminé de dénoncer le pouvoir que la gendarmerie a débarqué. Elles sont empêchées de partir et invitées à monter dans les pick-up des policiers.

Certaines ont opposé une résistance, allant jusqu'à se jeter par terre dans l'espoir de dissuader les gendarmes, en vain. Repérés dans leurs véhicules, des chauffeurs de bus qui attendaient des manifestantes ont été cueillis. Le journaliste de Facebook FM Oubeidillah Mchangama qui se trouvait en plein

reportage vidéo au milieu de la foule, n'aura pas été épargné. Contacté par La Gazette dans les heures qui ont suivi la manif, la Gendarmerie n'a pas voulu nous indiquer le chiffre exact des personnes interpellées. Selon de sources anonymes, elles seraient une « vingtaine ». Ce qui correspond à nos estimations. Jusqu'au moment où nous bouclions ces lignes, samedi à 16H, ils n'étaient pas encore relâchés.

Ces interpellations de manifestantes pacifiques sont tombées à point nommé avec la conférence des bailleurs qui se tient à Paris ces 2 et 3 décembre. Une occasion pour l'opposition de prouver aux yeux du monde l'absence d'État de droit à Moroni, au moment où le régime et ses soutiens font des pieds et des mains pour faire croire le contraire. Et si c'était cela le but recherché, provoquer une mauvaise publicité au gouvernement Azali, lequel s'active à montrer patte blanche à la communauté internationale en général, et aux investisseurs en particulier ?

Toufé Maecha

BRÈVES :**Le sort du journaliste Oubeidillah Mchangama est incertain**

Le journaliste vedette de Facebook FM est arrêté samedi par la Gendarmerie alors qu'il faisait un reportage vidéo de la manifestation des femmes de l'opposition. Les forces de l'ordre qui sont venues arrêter les manifestantes ne l'auront pas épargné malgré son baroud d'honneur de faire valoir son titre de journaliste qui ne faisait que son job. S'il n'est pas encore déféré au parquet, des sources concordantes laissent entendre qu'est incertain le sort de celui qui devrait se marier vendredi prochain devant un parterre d'invités avec une femme issue de la diaspora, et qui lui sied bien car militante très active.

En effet, le journaliste qui est à son énième interpellation serait reproché d'« incitation à la haine » et de « diffamation » entre autres griefs. Le premier (grief) est lié aux interventions faites via sa chaîne très suivie Facebook FM. Lesquelles interventions sont jugées « subversives » par les autorités. Quant au deuxième cas, le binôme d'Abdallah Agoi aurait affirmé il y a quelques mois que le commandant de la gendarmerie a envoyé ses troupes démolir des habitations à Moroni. « Une affaire dont il (le commandant de la gendarmerie, Ndlr) est complètement étranger car cela relève exclusivement des compétences de la justice », martèle un de nos interlocuteurs.

Fouad Goulam malmené à Paris par des opposants

Le commissaire au plan Fouad Goulam a vécu un mauvais quart d'heure sur le sol parisien, samedi 30 novembre. Il venait de sortir de l'ambassade des Comores à Paris quand soudain des activistes de l'opposition l'ont violemment pris à partie. Sur les images vidéo répandues comme une trainée de poudre sur internet, l'on voit le membre de la délégation pour la conférence des bailleurs tenter de se sauver en courant sur le trottoir longeant la chancellerie, après avoir flairé la menace de ceux qui faisaient le pied de grue devant le bâtiment.

Très vite il est attrapé par une foule en furie et remué dans tous les sens. D'autres individus se sont interposés pour tenter sans succès de le tirer d'affaire. Seule l'intervention d'un garde du corps du chef de l'État aura été fructueuse. Il a réussi à l'exfiltrer. Les images de la scène ont naturellement choqué les proches de la victime qui n'excluent pas de s'en prendre « un à un » aux agresseurs. Rappelons que des membres du cabinet du chef de l'État furent les premiers à manger leur pain noir. A l'aéroport de Paris Charles De Gaulle le 11 novembre, le conseiller en communication et le chargé du protocole ont en effet été brutalisés par des éléments du même mouvement. La police était intervenue pour protéger ces officiels partis assister au Forum de Paris sur la paix aux côtés d'Azali Assoumani.

Rassemblées par Toufé Maecha

**Pour être informé,
je lis la Gazette chaque jour**

Le SUFOP en partenariat avec l'ambassade de France en passant par l'association des maires aux Comores ont organisé un séminaire jeudi dernier pour former les élus sur la co-animation pour la décentralisation. Elle a comme visée de nouer des contacts et de former les formateurs qui vont prendre en charge dans les deux prochaines années les élus des 54 communes du pays.

Tenant compte des assises de la coopération franco-comorienne tenues en juillet 2017, le Centre national des fonctions publiques territoriales français (CNFPT) a initié un projet sur les élus locaux. Le Service universitaire de formation professionnelle (SUFOP) en partenariat avec l'ambassade de France, le département de la Réunion en passant par l'Association des maires a organisé un séminaire jeudi dernier, sur le projet conjoint de formation des formateurs des élus. Ce dernier est financé à hauteur de 210 000 euros soit l'équivalent de 105 millions de francs comoriens par le département et le ministère des affaires étrangères français. Ce séminaire de trois jours consiste à former les membres de l'association des maires sur ledit projet.

Présente à ce séminaire, l'am-

FORMATION

Une formation des formateurs en faveur des élus locaux sur la co-animation

bassadrice de France Jacqueline Baza-Mazzoni a montré que cette formation de 3 jours s'inscrit dans l'action que la France mène aux Comores du soutien en matière de développement et de gouvernance. « Je suis là pour soutenir ce beau projet, tenant compte du soutien de la France au niveau du développement et de la gouvernance. Et je profite de cette occasion pour dire que la France apportera sa contribution au niveau national », souligne-t-elle. La diplomate française est revenue sur la visite du président Azali Assoumani au mois de Juillet dernier qui a conduit à la signature de plusieurs conventions notamment sur la bonne gouvernance. « La bonne gouvernance est non seulement au niveau du ministère mais aussi au niveau des administrations à l'échelle tant nationale que locale. Et c'est dans ce cadre que cette session s'inscrit », précise-t-elle.

De son côté, le directeur de SUFOP a montré clairement que cette formation a pour but de nouer des contacts et de former les formateurs qui vont prendre en charge



Formation des formateurs en faveur des élus locaux.

dans les deux prochaines années les élus des 54 communes. « Ce séminaire va permettre aux formateurs d'avoir cette collaboration, de travailler ensemble et de décliner les thématiques qui seront abordés sur la co-animation », souligne Ibouroi Ali Tabibou. En outre, ce projet résulte d'une volonté politique très forte partagée entre les gouverne-

ments comorien et français.

Quant au directeur de la coopération internationale et régionale du département de La Réunion, il a saisi cette opportunité pour véhiculer un message. Pour lui, le but est de valoriser l'expertise territoriale, celle des formateurs comoriens, des cadres territoriaux. « L'orientation politique est de valoriser l'expertise

territoriale. Très concrètement, lors des assises, nous avons pris le soin d'échanger pour savoir les besoins et aujourd'hui ce travail a été doublé par une mission technique conduite par la CNFPT», conclut Lorion Bruno.

Andjouza Abouheir

Le deuxième opérateur de la téléphonie mobile a affiché son désaccord à la décision de l'Autorité Nationale de Régulation des TIC portant encadrement des tarifs des opérateurs titulaires de licence des télécommunications. La société Telma estime que la portée de cette décision est un retour en arrière de trois ans pour le secteur des télécommunications.

Le régulateur des TIC a pris le 18 novembre dernier la décision portant encadrement des tarifs des opérateurs titulaires de licence des télécommunications. Et dans un courrier en date du 28 novembre dernier, le 2e opérateur de la téléphonie mobile a réaffirmé sa position de désaccord relative à la décision de l'ANRTIC. Selon eux, cette décision va faire revenir le secteur des télécommunications trois ans en arrière. « Les impacts de cette décision risquent de réduire à néant le secteur des télécommunications permises par les actions du gouvernement notamment suite au processus d'attribution d'une seconde licence de communications électroniques, laquelle avait notamment pour objectif de permettre à la population comorienne d'attendre des retombés concrets pour ne citer, le complément de couverture sur le territoire, la qualité de service, la création d'activités connexes et la baisse des tarifs », lit-on dans le courrier de Telma dont La Gazette s'est procuré une copie.

La société Telco SA regrette que ladite décision n'ait pas pris en

ENCADREMENT DES TARIFS

Telma affiche son désaccord

compte les propositions et explications apportés par Telma dans leur dernière correspondance. « L'analyse de ses impacts implique surtout des mesures de sauvegarde et unilatérales en faveur de la situation de Comores Télécom. En effet, les tarifs retenus par la décision du régulateur correspondent exactement à ceux demandés par Comores Télécom », poursuit-il. La société

Telma réitère sa demande relative au respect par Comores Télécom des décisions relatives à l'interconnexion des deux réseaux. « A cet effet, nous vous confirmons que la société Telma se conformera à la décision de l'ANRTIC aussitôt que Comores Télécom se sera conformée aux décisions précédentes de l'ANRTIC relatives à l'interconnexion », avance cette missive.

Pour rappel, sur cette décision de l'ANRTIC, seule la société Comores Télécom avait envoyé une proposition sur ses tarifs. Hier dimanche, l'opérateur historique a dévoilé ses tarifs revus à la hausse. Mais Telma maintient toujours sa position de ne pas augmenter ses tarifs en dépit de la pression exercée par le régulateur. Et pendant ce temps, l'association des consomma-

teurs des TIC réitère son rejet de cette décision et entend poursuivre en justice l'ANRTIC pour obtenir son annulation. Le silence du ministère en charge des télécommunications ne fait perdurer une crise dont le consommateur sera la première victime !

MY

DAO de réhabilitation de 20 salles de classes à Anjouan

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° LRFP-2019-9154426

unicef

L'OFFRE NE SERA CONSIDEREE QUE SI LE NUMERO DE L'APPEL D'OFFRE FIGURE SUR LES ENVELOPPES REPOSE CORRECTEMENT SCELLEES.

AVIS D'APPEL D'OFFRES
Pour les travaux de réhabilitation des 20 salles de classe à Anjouan en Union des Comores

Date d'émission : 27 /11 / 2019
Dans toute correspondance, rappeler la référence suivante : Appel d'offre Réf: N° LRFP-2019-9154426
Dépôt des offres : au plus tard le 19/12/ 2019 à 15H30

Dans le cadre du programme de coopération entre l'Union des Comores et l'UNICEF, il est prévu d'appuyer Le Ministère de l'Education Nationale pour « améliorer l'accès à l'éducation de base dans le primaire publique ». L'objectif des travaux, financés par Dubaï Care, est d'améliorer les conditions de scolarité des élèves et accroître les capacités d'accueil des écoles du milieu rural et urbain.

Ainsi, l'UNICEF entend de recourir au service d'entreprises privées compétentes qui seront chargées de la mise en œuvre des travaux :

Le présent dossier d'appel d'of-

fres comprend quatre lots.

- Lot 1 Réhabilitation de 4 Salles de classe à Mironsi Ouemani.
- Lot 2 Réhabilitation de 4 salles de classe à Bazimini
- Lot N 3 Réhabilitation de 5 salles de classe à Bandraoupepo.
- Lot N 4 Réhabilitation de 7 salles de classe à Ongojou

Les soumissionnaires peuvent soumettre leurs offres pour tous les Lots, mais ne pourront être adjudicataires de plus de deux Lots.

Par le présent avis, les entreprises enregistrées en Union des Comores, et qui ont les compétences dans le domaine de la Construction/Réhabilitation de

bâtiments, avec une expérience suffisante, capables de pouvoir prouver des références solides pour des prestations similaires sont invitées à soumettre leur meilleure offre à l'UNICEF avant le 19 Décembre 2019 à 15h30 à l'adresse du retrait des dossiers ci-dessous.

Pour l'UNICEF, il est impératif que les entreprises s'assurent qu'elles sont légalement constituées en Union des Comores et qu'elles honorent leurs obligations fiscales et sociales vis-à-vis de l'Etat Comorien avant de soumissionner pour ce marché.

Notre adresse : Bureau UNICEF Comores - Maison des

Nations Unies - MORONI, Section Approvisionnement – Tél 7730993

Le dossier d'appel d'offres est à retirer sans frais, aux Bureaux de l'UNICEF Comores, où les soumissionnaires peuvent demander des informations complémentaires, jusqu'au 16 Décembre 2019 à 17 heures avant de présenter les offres auprès de :

La Section des Opérations - Unité des Approvisionnements - Bureau Unicef MORONI – Tél 7730993 Maison des Nations Unies

Le Chef des Opérations

Alain Joseph TOKAM MAMBOU

FOOTBALL : COSAFA MASCULIN DES U20 CHAMPIONSHIPS EN ZAMBIE

Même moins préparés, les Cœlacanthes sont présents à Lusaka

L'édition 2019 du tournoi masculin Cosafa U20 se déroule en Zambie, du 4 au 14 décembre 2019. Même mal-préparés faute de conditions appropriées, les Cœlacanthes des moins de 20 ans s'acclimatent déjà à Lusaka. Ils s'apprêtent à affronter en mini-championnat Botswana, Malawi et Zambie. « Les jeunes sont logés à Mitsamiouli depuis le mardi 26 novembre dernier. Les conditions pour assurer un bon travail ne sont pas réunies. Le regroupement n'a duré que trois jours », se plaint Mchindra Ali, manager général du groupe.

La Zambie abrite en ce mois de décembre 2019 le Council of Southern Africa Football Associations, en clair Cosafa U20 Championships. Douze jeunes équipes nationales, dont les Zèbres de Botswana, les Flamme de Malawi et les Young Chipolopolo de Zambie, du groupe (B) avec les Cœlacanthes des Comores, se confronteront à Lusaka. « Dans le passé, nos jeunes U20 n'ont jamais rencontré ces rivaux. Nous n'avons aucune idée sur leur stratégie de jeu. Eux-aussi, ils ne nous connaissent pas », déclare Charikane François Zola, principal entraîneur des Comoriens. Autrement dit, la chance de sortir du groupe pour participer à la suite de la compétition, s'avère kif-kif. Aucun prétendant ne peut s'enorgueillir de bénéficier d'une large faveur du pronostic. Mais, il faut souligner que contrairement aux autres adversaires, locataires de ce prestigieux rendez-vous sportif de la zone australe de notre continent, les Cœlacanthes U20 vont savourer leur 4e expérience. Donc, Botswana, Malawi et Zambie ne



Coelacanthes U20 en regroupement pour Cosafa.

sont pas des adversaires à prendre à la légère, particulièrement le pays hôte. Pour cette Coupe Cosafa U2, la Zambie compte dans son actif un palmarès élogieux : champion en titre, quintuple glorieux et deux fois présent dans le Mondial U20. Dans cet optique, pour certains, les Young Chipolopolo partent avec le statut de favoris.

A interpréter les gémissements de Mchindra Ali, manager général du groupe, on se demande si réellement, les équipes partent avec la même chance de réussite : « Les jeunes sont logés à Mitsamiouli depuis le mardi 26 novembre dernier. Les conditions pour assurer un bon travail ne sont pas réunies. Le regroupement n'a duré que trois

jours. Le 4e jour, on a rencontré en amical Rapid club de Moroni. Le départ était prévu hier dimanche 1er décembre. En l'espace de trois jours, comment mettre en place une équipe crédible, compétitive et apte à battre la Zambie et les autres adversaires ? Soyons réalistes, souples et patients. Pour la fédération, il y a des Cœlacanthes bien aimés, et des Cœlacanthes timidement focalisateurs. Cette politique de marginalisation technique n'est pas de nature à encourager, à motiver les jeunes et à préparer une relève de qualité ».

La politique d'intégration régionale, de désenclavement et d'accompagnement engagée par la Fédération de Football des Comores

est vivement saluée par la communauté footballistique. Mais, elle doit être bénéfique à tous les Cœlacanthes (féminins, jeunes et moins jeunes). « Mais, pas uniquement aux Cœlacanthes de la diaspora », rappelle le Domonien (Ndzouani) Mchindra. Zola, bonne chance !

Bm Gondet

Calendrier des U20, Décembre 2019

- 1/ Le mercredi 4 : Comores # Malawi
- 2/ Le samedi 7 : Zambie # Comores
- 3/ Date à déterminer : Comores # Botswana

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

Nos points de vente

Nassib Itsandra
Nassib volovolo
Nassib Bacha
Nassib Kalfane
Gare du nord
Chez Kamardine Matelec
Wadaane coulé
Hadoudja chez Soroda
Hadoudja chez Nadi
Pâtisserie Pain Soleil
Magoudjou
Au paradis du livre
Mag Mrket
Station Filling
Librairie A la Page
Nouveauté
Bus Place de France
Karthala chez Tati
Magasin Mzé Cheik Gobadjou
Café de la Médine Badjanani



AVIS D'APPEL D'OFFRES N°LRFP-2019-9154396



L'OFFRE NE SERA CONSIDEREE QUE SI LE NUMERO DE L'APPEL D'OFFRE FIGURE SUR L'ENVELOPPE REPOSE CORRECTEMENT SCELLEE.

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Pour la solarisation de 14 formations sanitaires regroupées en trois (03) lots respectivement dans les trois îles

Date d'émission : 27 /11 / 2019

Dans toute correspondance, rappeler la référence suivante : Appel d'offre Réf: N° LRFP-2019-9154426

Dépôt des offres : au plus tard le 19/12/ 2019 à 15H30

Le Gouvernement de l'Union des Comores a bénéficié des financements de GAVI et de JICA pour le renforcement du système de santé (GAVI) et la lutte contre la malnutrition (JICA) sur l'ensemble du territoire national.

Ces bailleurs clés se sont engagés dans la solarisation de certains postes de santé dans les îles de Ngazidja, Anjouan et Mohéli dans l'optique d'assurer la disponibilité permanente de l'énergie électrique afin que tous les services et soins soient assurés en temps réel, et des vies sauvées, surtout celles des enfants et des femmes. Ceci cadre également avec les objectifs de l'UNICEF qui est engagé dans la protection de l'environnement afin de maintenir un environnement naturel sain pour nos enfants, particulièrement ceux des Comores.

Le Gouvernement de l'Union

des Comores et l'UNICEF n'ayant pas l'expertise en interne pour évaluer les besoins en énergie des sites à solariser afin de donner une assurance que l'appui des bailleurs soit utilisé de façon efficace et efficiente, ont eu à solliciter les services d'un consultant international pour conduire une évaluation indépendante de chaque site.

C'est fort de ce qui précède que l'UNICEF Comores, Maitre d'Ouvrage Délégué (MOD), a en charge la mise en œuvre du projet. Il lance à cet effet une consultation nationale pour l'exécution des travaux d'équipement (fourniture, pose, installation et raccordement au circuit électrique) des quatorze sites sélectionnés en énergie solaire.

Les opérateurs légalement constitués et basés en Union des Comores, et qui honorent leurs

engagement fiscaux et sociaux vis-à-vis de l'Etat Comorien, ayant des compétences dans le domaine de l'électricité bâtiment, avec une expérience avérée et prouvée en énergie solaire et en économie d'énergie, sont invités à retirer sans frais, au Bureau de l'UNICEF Comores les dossiers de consultation.

Ils opérateurs intéressés peuvent postuler pour tous les trois Lots, mais ils ne pourront être adjudicataires de plus de deux Lots.

Les soumissionnaires peuvent demander des informations complémentaires jusqu'au **Vendredi, 13 décembre 2019**, avant de soumettre leur meilleure offre à l'UNICEF au plus tard le **23 Décembre 2019** à l'adresse du retrait des dossiers ci-dessous :

Section des Opérations – Unité

des Approvisionnements - Bureau Unicef MORONI – Tél 7730993
Maison des Nations Unies

Une session unique d'information des soumissionnaires potentiels qui auraient manifesté leur intention de soumissionner aura lieu le vendredi, 06 décembre 2019 à 10h30 dans les bureaux de l'UNICEF sis à Hamramba-Moroni. Les soumissionnaires qui souhaitent participer à cette session d'information sont priés de bien vouloir confirmer leur présence au plus tard le 5 décembre 2019 à akassimdjibaba@unicef.org avec copie obligatoire à apierrelouis@unicef.org

Le Chef des Opérations

Alain Joseph TOKAM MAMBOU

RÉUNION INTERNATIONALE SUR LA BIODIVERSITÉ

Des écosystèmes sains pour l'éradication de la pauvreté

Du 25 au 29 novembre, s'est tenu à Montréal au Canada, la 23^e Réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (OSASTT 23), dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique (CDB).

Lors de la Séance plénière d'ouverture, le Président de l'OSASTT, Hesiquio Benítez Díaz du Mexique, a rappelé aux participants que « la biodiversité est non seulement un problème environnemental, mais aussi une question de développement social, économique et moral ». Soulignant au passage la « phase cruciale » du processus d'élaboration du cadre mondial pour la biodiversité pour l'après-2020, il a exhorté les participants à travailler ensemble; à se concentrer sur les recommandations concernant l'élaboration; et à « laisser de côté les décisions politiques » pour la pro-

chaine Conférence des parties (CdP) qui doit se tenir en Chine, en octobre prochain.

Pour sa part, Mme Elizabeth Mrema, responsable du Secrétariat de la CDB, a déclaré que les défis auxquels le monde est confronté « sont urgents, mais que des solutions sont disponibles ». Elle a déclaré que les évaluations de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) et du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) montrent que la biodiversité, le changement climatique et la dégradation des sols sont étroitement liés. Elle a souligné par ailleurs, que les êtres humains disposent des preuves, des connaissances et la capacité pour relever les défis « à un niveau que l'on ne pouvait imaginer il y a quelques années ».

Les délégués à la 23^e réunion ont conclu leurs délibérations, en

approuvant les projets de recommandations à la Conférence des Parties, concernant entre autres les liens entre nature et culture, les questions nouvelles et émergentes, la biodiversité et changement climatique, les zones marines d'importance écologique et biologique (ZIEB) dans l'océan Atlantique Nord-est, la gestion durable de la faune, la coopération technique et scientifique et la base scientifique et technique du cadre mondial pour la biodiversité post-2020.

Pour rappel, on soulignera les longues délibérations qui ont eu lieu au titre des points de l'ordre du jour relatifs à la diversité biologique et le changement climatique, à la coopération technique et scientifique et au cadre pour l'après-2020.

Lors de la séance de clôture, le Suriname, au nom des petits États insulaires en développement (PEID), a souligné l'importance des écosystèmes sains pour l'éradication de la

pauvreté, la sécurité alimentaire et les services écosystémiques essentiels, en soulignant qu'ils représentent un élément important de l'identité et de la culture. Elle a appelé au renforcement des capacités, à l'assistance scientifique et technique et au transfert de technologie nécessaires pour soutenir les PEID.

Le Cameroun, pour sa part, s'exprimant au nom du groupe des pays africains, a mis l'accent sur les délibérations sur la coopération technique et scientifique à l'appui du cadre pour l'après-2020, et a mis en exergue les conseils adressés aux coprésidents du Groupe de travail à composition non limitée sur le cadre mondial pour la diversité biologique après 2020 relatif aux facteurs directs et indirects et à la nécessité d'accorder une attention égale aux trois objectifs de la Convention.

Mmagaza

La Gazette des Comores
Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Faïza Soule Youssouf
 Andjouza Abouheir
 Binti Mhadjou
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Mariama Hassane
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Organisation des Nations Unies
 pour l'alimentation et l'agriculture

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET- AVIS DE VACANCE DE POSTE N°:

Date de publication:

Date limite de dépôt des candidatures: 06 Décembre 2019 à 17h

Titre du poste: (2)Deux Consultants nationaux "étude chaînes de valeurs"

Unité administrative: FRMAG

Duree: 20 j WAE (09 Décembre au 31 janvier 2020)

Type de contrat :PSA

LIEU D'AFFECTATION: COMORES

La FAO est favorable à la parité homme-femme et à la diversité géographique et linguistique de son personnel et des consultants internationaux afin de mieux servir ses membres dans toutes les régions.

Les femmes et les ressortissants de pays membres non représentés ou sous-représentés possédant les qualifications requises sont encouragés à présenter leur candidature.

Nous encourageons de même les personnes handicapées à postuler. Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.

Contexte et justification

Le Programme Régional de Sécurité Alimentaire et Nutritionnel, PRESAN, a pour objectif de promouvoir l'augmentation de la productivité, de la production, de la compétitivité et du commerce inter îles des produits agricoles d'intérêt régional, ainsi que la sécurité alimentaire et nutritionnelle de toutes les îles membres de la Commission de l'Océan Indien, COI (Comores, Madagascar, Maurice, La Réunion et Seychelles). La stratégie du PRESAN repose sur la mise en œuvre des facilités qui sont des instruments financiers, techniques et réglementaires visant à inciter les acteurs publics et privés de la région et au-delà à joindre leurs ressources pour l'atteinte de l'objectif de développement durable "faim zéro".

Pour l'année 2019, l'enjeu est important car l'équipe de la FAO et celle de l'URSAN/COI concentrent leurs efforts à la préparation de projets prioritaires ayant toutes les chances d'être mis en œuvre par les gouvernements/organisations bénéficiaires et d'attirer des ressources publiques/privées.

Ces projets seront formulés à partir des résultats des études diagnostiques transnationales (études des chaînes de valeur) qui sont en cours de réalisation dans chaque État de la COI. Les facilités, les investissements

publics et privés à mettre en œuvre, seront bien ciblées pour éliminer les principales contraintes et maximiser les opportunités pour le développement des chaînes de valeur prioritaires. Suite à l'identification de ces projets, un document de mobilisation de fonds sera soumis aux partenaires techniques et financiers, les invitant à le soutenir dans l'implémentation de leurs propres instruments techniques et financiers.

La FAO en collaboration avec la COI/URSAN a organisé du 23 au 28 Septembre 2019 un atelier régional pour recueillir les avis et recommandations de toutes les catégories d'acteurs sur les différentes initiatives susmentionnées. Cet atelier a aussi été mis à profit pour mieux préparer la conférence ministérielle qui est prévue se tenir au mois de Novembre 2019. Il s'agit d'une réflexion de haut niveau sur les politiques régionales et stratégies à envisager pour permettre la mise en œuvre effective du PRESAN.

Dans cette optique, la FAO procède au recrutement de deux consultants nationaux afin de collecter les informations techniques sur les chaînes de valeur pour faciliter les concertations des acteurs pour le cas spécifique de la République Islamique des Comores. À cet effet, les trois filières retenues sont : les caprins, les produits de la

pêche et le fruit à pain.

Objectifs spécifiques :

Les objectifs spécifiques sont les suivants :
 • Mener trois études sur les filières ciblées (caprins, produits de la pêche et fruit à pain) afin de mieux cerner leur potentiel de développement au niveau national.

Pour ce faire :

- Mener une revue documentaire sur les données secondaires disponibles ;
- Récolter des données primaires sur chaque filière ciblée afin d'identifier les acteurs-clés, bâtir un diagramme des échanges et quantifier par estimation les flux d'offre et de demande ;
- Bâtir le modèle d'affaires des chaînes de valeur pour chaque filière ciblée ;
- Identifier les actions prioritaires à mener, après validation auprès des autorités nationales ;
- Développer les fiches de projets d'investissement budgétisées en lien avec les actions prioritaires retenues

Veillez noter que tous les candidats doivent adhérer aux valeurs de la FAO - Engagement envers l'Organisation, Respect de tous et Intégrité et transparence.

R E N S E I G N E M E N T S

COMPLÉMENTAIRES

- La FAO ne charge pas de frais à tout moment du processus de recrutement (demande, entrevue, traitement).
- Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en considération.
- Les demandes reçues après la date limite de dépôt ne seront pas acceptées
- Seuls les certificats de compétence linguistique délivrés par les prestataires externes agréés par l'ONU et / ou les examens officiels linguistiques de la FAO (LPE, ILE, LRT) seront acceptés comme preuve du niveau de connaissance des langues indiquées dans les applications en ligne.

COMMENT PRÉSENTER SA CANDIDATURE

Pour présenter une candidature, veuillez envoyer votre CV et lettre de motivation à Monsieur le Représentant de la FAO au plus tard le **06 Décembre 2019 à 17h** par email à l'adresse FAO-MG@fao.org Veuillez mettre en sujet de l'email : « **Consultants nationaux "étude chaîne"** ».

LA FAO EST UN ESPACE NON FUMEUR